

UNE SEULE VIE, 8 BONS RÉFLEXES !



1. UN VÉLO BIEN ÉQUIPÉ, BIEN ÉCLAIRÉ ET EN BON ÉTAT

Sonnette, deux freins, catadioptres obligatoires !
Feux avant et arrière de nuit ou de jour en cas de mauvaise visibilité.
Roues bien fixées, pneus gonflés, guidon serré...



3. ÊTRE VU À VÉLO

Porter des vêtements clairs.
Utiliser le gilet rétro réfléchissant de nuit ou par mauvaise visibilité.
Équipement complémentaire : brassard à mettre au mollet, pastilles fluorescentes à apposer sur ses vêtements ou sac à dos, accessoires lumineux.



5. UTILISER LES ESPACES CYCLABLES

Partager l'espace en respectant les autres usagers : pédestres, rollers, personnes à mobilité réduite...
Maîtriser sa vitesse.
Être vigilant et respecter toujours le sens de circulation.
Utiliser les « Sas cyclistes » quand ils existent.



7. ATTENTION AUX ANGLES MORTS

L'angle mort est l'espace situé autour du véhicule qui n'est pas visible par le conducteur. Il existe 4 angles morts : à l'avant, à l'arrière et sur les côtés. Se placer si possible sur le devant.
Croiser le regard du chauffeur, ainsi vous êtes certain qu'il vous a vu !



2. RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE

S'arrêter aux feux rouges et aux stops, ne pas rouler en sens interdit.
Ne pas circuler sur les trottoirs, seuls les enfants de moins de 8 ans y sont autorisés.

4. BIEN SE POSITIONNER SUR LA CHAUSSEE

Rouler à droite et à environ 1 mètre des voitures stationnées (attention aux portières).
Indiquer un changement de direction en tendant le bras.

6. TRAVERSER UN GIRATOIRE

Surveiller attentivement les automobilistes devant et derrière pour éviter d'être coincé par un véhicule quittant le giratoire.
Se positionner au milieu de la voie la plus à droite afin d'être visible.
Signaler par le geste la trajectoire ou la sortie empruntée.

8. PORTER UN CASQUE

Fortement recommandé car il réduit la gravité des blessures à la tête lors d'une chute. Obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans même ceux placés dans les sièges enfants.



Fédération française de cyclotourisme

SÉCURITÉ À VÉLO

Les bons réflexes pour tous !



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

UN VÉLO CONFORME AU CODE DE LA ROUTE



Ce qui est obligatoire (de jour et de nuit) :

- ✓ **une sonnette** dont le son peut être entendu à 50 mètres au moins,
- ✓ **deux freins** en parfait état de fonctionnement,
- ✓ **des catadioptriques**
 - latéraux ► orange
 - avant ► blanc
 - sur les pédales ► orange
 - arrière ► rouge

Ce qui est obligatoire (de nuit ou de jour par mauvaise visibilité) :

- ✓ **un éclairage avant** (lumière jaune ou blanche),
- ✓ **un feu rouge** fixe à l'arrière.



CONSEILS

- **Vérifier l'état général de son vélo avant l'utilisation.** Les pneus sont-ils bien gonflés ? La selle et le guidon sont-ils bien serrés ? Les roues sont-elles bien bloquées ?
- Placer **un rétroviseur** sur le guidon.
- Utiliser un **écarteur de danger**.



UN BON COMPORTEMENT



Respecter le Code de la route.

- ✓ Je m'arrête au Stop, aux feux orange, rouge fixe et rouge clignotant.
- ✓ J'utilise le "sas cycliste" lorsqu'il existe.
- ✓ Je respecte le sens interdit.

Bien se positionner sur la chaussée.

- ✓ Rouler à droite et à environ 1 mètre des voitures et/ou du trottoir.
- ✓ Ne pas zigzaguer entre les voitures.
- ✓ Ne pas circuler sur les trottoirs. Seuls les enfants de moins de 8 ans y sont autorisés.
- ✓ Utiliser les bandes et pistes cyclables lorsqu'elles existent.
- ✓ Aux intersections, se placer en avant des véhicules afin d'être vu.

Indiquer un changement de direction en tendant le bras.

Maîtriser sa vitesse.

Garder ses distances : 1 mètre au moins par rapport aux autres véhicules.

CONSEIL

Anticiper les éventuels dangers : ouverture de portière, traversée des piétons, véhicule changeant de file.

PARTIR EN RANDONNÉE



- ✓ Bien étudier son parcours en appréhendant les difficultés.
- ✓ S'informer des conditions météo.
- ✓ Prévenir son entourage de son itinéraire.
- ✓ Éviter de partir seul.
- ✓ Se munir d'une fiche avec coordonnées, traitements médicaux ou allergies.
- ✓ Avoir sur soi un téléphone portable et un gilet rétro réfléchissant.
- ✓ Ne pas jeter dans la nature les emballages et autres objets devenus inutiles.



CONSEILS

- *Respecter les propriétés privées.*
- *S'arrêter et stationner toujours hors de la chaussée, en utilisant le bas côté de la route.*

LES VOIES CYCLABLES



Qu'est-ce qu'une piste cyclable ?

C'est une voie réservée aux cyclistes et séparée du reste de la chaussée. Elle peut être obligatoire ou facultative en fonction de la signalisation.

Qu'est-ce qu'une bande cyclable ?

C'est une voie située sur une chaussée à plusieurs voies de circulation, réservée aux cyclistes, ce qui leur permet d'être mieux identifiés dans le flot de la circulation.

Qu'est-ce qu'une Voie verte ?

C'est une route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers (sauf si exclusion par arrêté spécifique).

CONSEILS

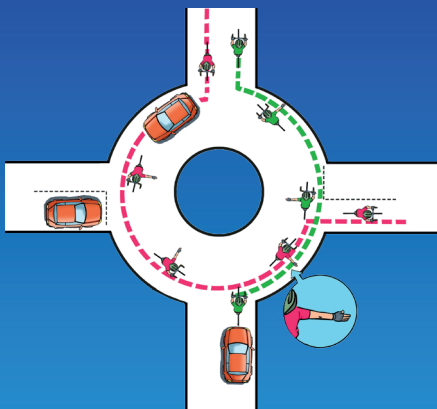
- *Partager l'espace, respecter les autres usagers : pedestres, rollers, personnes à mobilité réduite...*
- *Maîtriser sa vitesse.*
- *Être vigilant et respecter toujours le sens de circulation.*
- *Si besoin, rouler sur une seule file.*



LES GIRATOIRES



- ✓ Rester à droite dès lors qu'il n'existe pas de bandes cyclables.
- ✓ Signaler par le geste la trajectoire ou la sortie qui sera empruntée.
- ✓ Regarder les autres conducteurs afin d'être sûr d'être vu.



CONSEIL

Surveiller attentivement les automobilistes devant et derrière pour éviter d'être coincé par un véhicule quittant le giratoire.

ÉVITER LES ANGLES MORTS

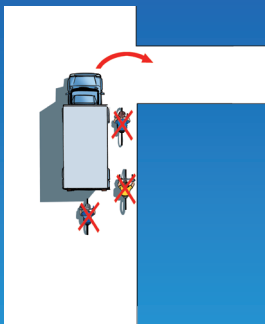


L'angle mort est l'espace situé autour du véhicule qui n'est pas visible par le conducteur.

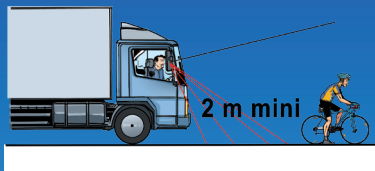
Il existe 4 angles morts situés à l'avant, à l'arrière et sur les côtés.

Les angles morts sont proportionnels à la hauteur et à la longueur du véhicule et varient avec ses changements de trajectoire.

NON !



OUI !



CONSEIL

Croisez le regard du chauffeur, ainsi vous êtes certain qu'il vous a vu !

BIEN S'ÉQUIPER



- ✓ Porter des vêtements clairs.
- ✓ Utiliser un gilet rétro réfléchissant de nuit ou par mauvaise visibilité (obligatoire hors agglomération).
- ✓ Mettre un casque : il n'est pas obligatoire mais vivement recommandé car il réduit la gravité des blessures à la tête lors d'une chute.
Il devra être bien positionné :



NON !



NON !



OUI !

RAPPEL

- Les **écouteurs** et le **téléphone portable** sont interdits en roulant.
- Le **casque est obligatoire pour les enfants** de moins de 12 ans, y compris ceux placés dans les **sièges enfants**.

ROULER EN GROUPE



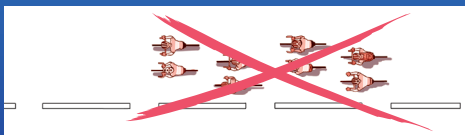
Rouler à deux de front est autorisé, mais le passage en simple file s'impose :

- ✓ **à la tombée de la nuit ou par manque de visibilité,**
- ✓ **lorsqu'un véhicule voulant dépasser annonce son approche,**
- ✓ **quand les conditions de circulation l'exigent.**

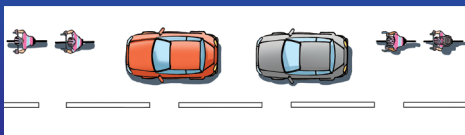
Scindez-vous en sous-groupes de 4 à 8 cyclistes. Laissez la place pour 2 voitures entre chaque groupe. Remettez-vous en simple file lorsque vous avez des véhicules à l'arrière.

La bonne distance de sécurité entre chaque cycliste correspond à l'espace d'un demi-vélo... Pensez-y !

NON !



OUI !



EN CAS D'ACCIDENT

Protéger la zone de danger (périmètre de sécurité).

Éviter de laisser la victime seule.

Assurer les premiers soins d'urgence en tenant la victime au chaud.

Donner l'alerte en précisant :

- ✓ l'état de la victime,
- ✓ le lieu précis et l'heure de l'accident.

Se tenir à disposition des sauveteurs pour d'éventuelles précisions.

Signaler l'emplacement de la victime de façon visible.

NUMÉROS D'URGENCE

112 numéro pour tous les mobiles

18 pompiers

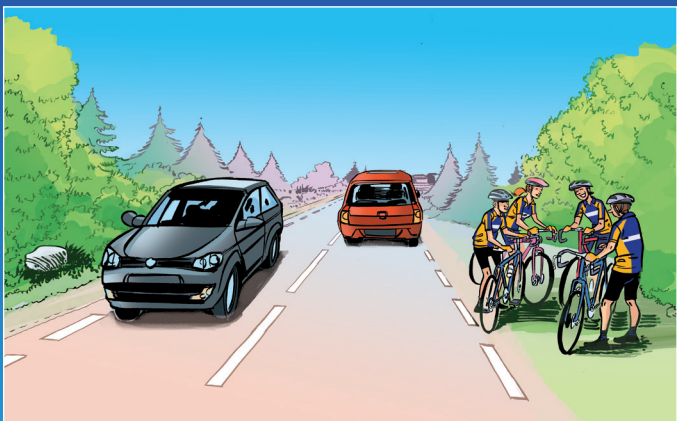
15 SAMU

LORSQUE VOUS APPELEZ LES SECOURS,
NE RACCROCHEZ PAS LE PREMIER !

EN CAS DE PANNE



Aucun arrêt sur la chaussée,
toujours sur le côté de la route.



PANNEAUX POUR CYCLISTES



Accès interdit aux cycles.



Autorise un cycliste à franchir la ligne d'arrêt du feu rouge pour aller dans une direction indiquée par la ou les flèches, tout en laissant la priorité aux autres usagers qui eux ont le feu vert.



Impasse comportant une issue pour les piétons et les cyclistes.



Circulation interdite à tout véhicule dans les deux sens.



Piste ou bande cyclable obligatoire pour les cycles sans side-car ou remorque.



Voie réservée aux véhicules des services réguliers de transport en commun. Cycles autorisés.



Début de piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux cycles.



Entrée d'aire piétonne : autorisée aux cyclistes à condition de conserver l'allure du pas et de ne pas gêner les piétons.



Panneau complémentaire d'identification d'un itinéraire cyclable.



Voie verte. Route réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons, des rollers (et des cavaliers sauf si exclus par arrêté spécifique).



Entrée d'une zone de rencontre où la vitesse de tous les véhicules est limitée à 20 km/h. Les piétons y sont prioritaires, ils sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner.

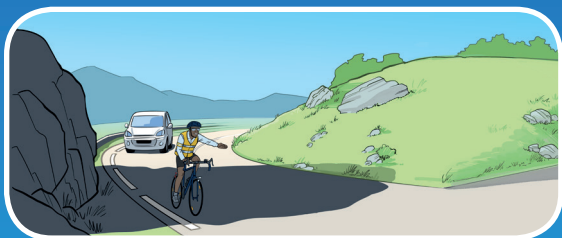


Ce type de panneau situé sous le panneau de sens interdit à tous véhicules, est utilisé pour permettre aux cyclistes d'emprunter les doubles sens cyclables.

LA SÉCURITÉ À VÉLO, LA PRIORITÉ DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME !

Retrouvez tous les conseils utiles sur :

WWW.FFVELO.FR



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME
12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél. : 01 56 20 88 88
info@ffvelo.fr - www.ffvelo.fr - www.veloenfrance.fr

LE RESPECT DU CODE DE LA ROUTE EN

10 SITUATIONS VITALES POUR LES CYCLISTES

AVANT LE DÉPASSEMENT

1 Pour dépasser un ou plusieurs cyclistes, s'assurer que la largeur de la chaussée le permet, afin de respecter les distances de sécurité minimales et réglementaires : 1 mètre en agglomération, 1,50 m hors agglomération (R414-4-IV)*

2 Prévenir les cyclistes qu'ils vont être dépassés par un bref signal d'avertisseur sonore, suffisamment tôt et sans agressivité pour ne pas les déstabiliser (R414-4-III)*

3 Signaler systématiquement avec son clignotant, toute manœuvre de changement de file, en particulier lors de dépassement de cyclistes.

Cette indication préventive est capitale pour les véhicules qui suivent afin qu'ils ne soient pas surpris par la présence, devant eux, de cyclistes (R412-10)*

4 Laisser aux cyclistes roulant à deux de front le temps nécessaire pour se ranger sur une seule file, après les avoir préalablement avertis de son approche (R431-7)*

PENDANT LE DÉPASSEMENT

5 La vitesse doit être réduite lors du croisement ou du dépassement de cyclistes isolés ou en groupe. (R413-1-1)*

6 Garder en mémoire que l'on est en train de doubler un cycliste, même lorsqu'il a disparu de son champ de vision direct, pour respecter les distances de sécurité minimales et réglementaires (R414-4-IV)*

APRÈS LE DÉPASSEMENT

7 Vérifier en fin de dépassement et avant de se rabattre sur la droite de la chaussée que le dernier cycliste à doubler apparaît bien dans le rétroviseur (R414-4-IV)*

EN PERMANENCE

8 S'arrêter impérativement aux panneaux "STOP" et aborder les "céder le passage" à allure modérée, pour ne pas effrayer les cyclistes circulant sur une voie prioritaire et risquer de leur faire perdre l'équilibre (R415-1 - R415-6 - R415-7)*

9 S'interdire et interdire à tout occupant de son véhicule d'ouvrir une portière sans vérifier au préalable que ce geste ne constitue pas un danger pour eux-mêmes et les autres usagers de la route, en particulier les cyclistes (R417-7)*

10 De nuit, enclencher systématiquement les feux de croisement à la place des feux de route dès que l'on prévoit de croiser un autre usager de la route. Ceci est d'autant plus important pour les cyclistes qu'en cas d'éblouissement, ils perdent tout repère sur la chaussée (R416-6-III)*

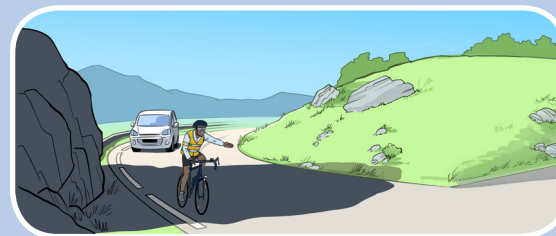
Art R. 417-11
du Code de la route :

" Est considéré comme très gênant pour la circulation publique tout arrêt ou stationnement d'un véhicule motorisé à l'exception des cycles à pédalage assisté sur les voies vertes, les bandes et pistes cyclables. "

LA SÉCURITÉ À VÉLO,
LA PRIORITÉ DE LA
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME !

Retrouvez tous les conseils utiles sur :

WWW.FFVELO.FR



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME
12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél. : 01 56 20 88 88
info@ffvelo.fr - www.ffvelo.fr - www.veloenfrance.fr

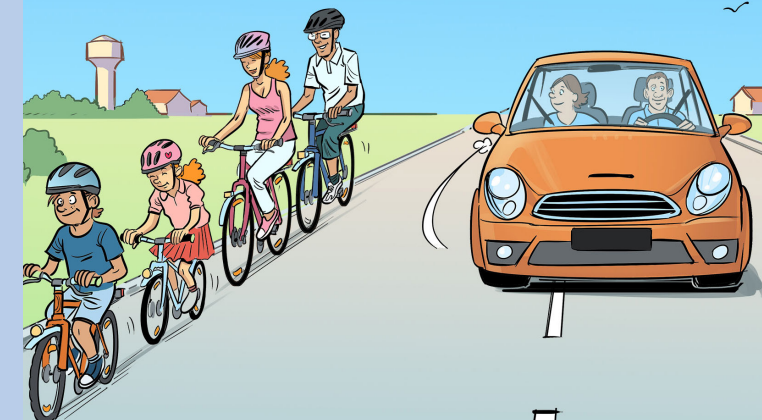
FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
CYCLOTOURISME



AUTOMOBILISTES ATTENTION !

— LES SPÉCIFICITÉS DES CYCLISTES —

Prévenir la plupart des risques d'accidents entre automobilistes et cyclistes, passe par une bonne compréhension de la pratique du vélo, d'autant plus que ces derniers sont des usagers vulnérables.



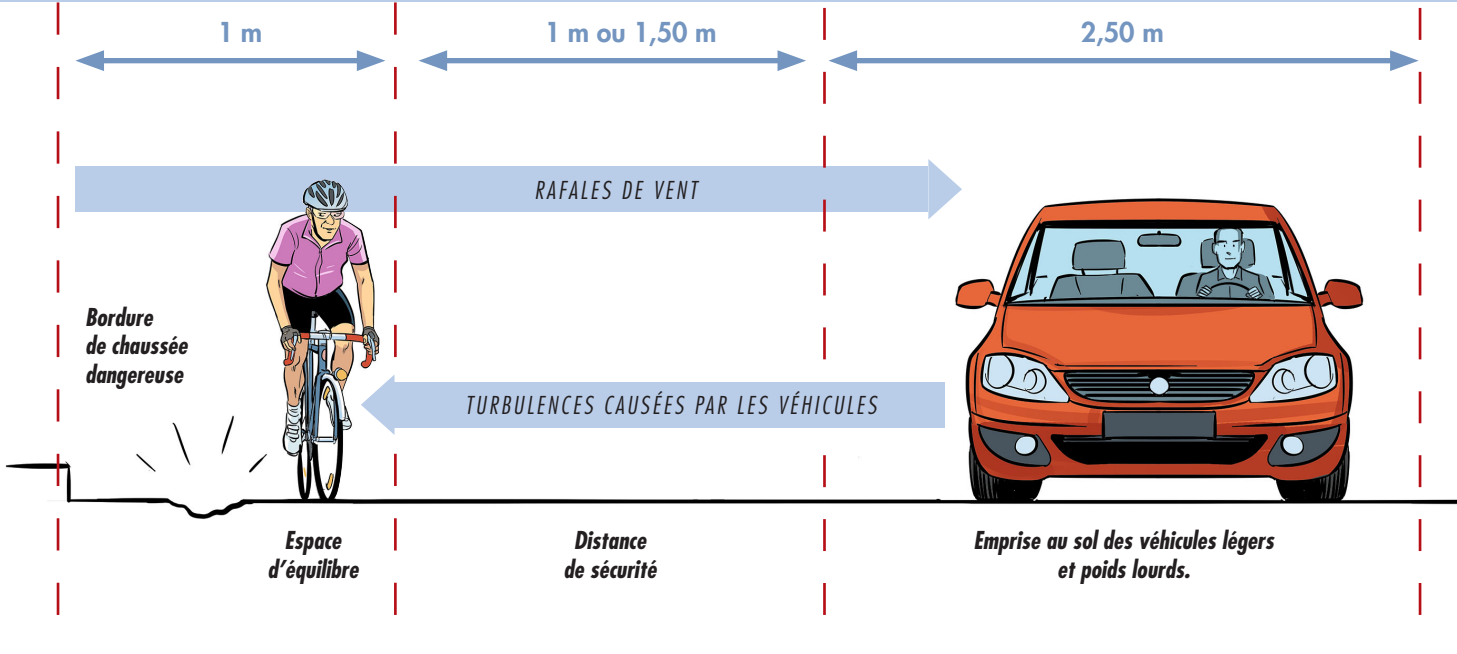
PRÉVENIR LA PLUPART DES RISQUES D'ACCIDENTS ENTRE AUTOMOBILISTES ET CYCLISTES, PASSE PAR UNE BONNE COMPRÉHENSION DES SPÉCIFICITÉS DE LA PRATIQUE DU VÉLO, CES DERNIERS ÉTANT DES USAGERS VULNÉRABLES.

LA CHAUSSEE

La chaussée est souvent détériorée sur sa partie droite à cause du gel, des plaques d'égouts, des tampons des Services des eaux, etc.

Ces pièges, méconnus des automobilistes, ne permettent pas aux cyclistes de rouler constamment à l'extrême droite de la chaussée et de garder une trajectoire linéaire.

Cette spécificité justifie que leur soit reconnu un **espace d'équilibre de 1 mètre au moins sur la partie droite de la chaussée.**



LES TURBULENCES

Les rafales de vent peuvent déporter les cyclistes de façon imprévisible pour eux-mêmes et pour les automobilistes qui les suivent ou les dépassent : les turbulences entraînées par les véhicules provoquent des dépôts latéraux d'autant plus importants que la vitesse des véhicules est élevée et que le gabarit est volumineux.

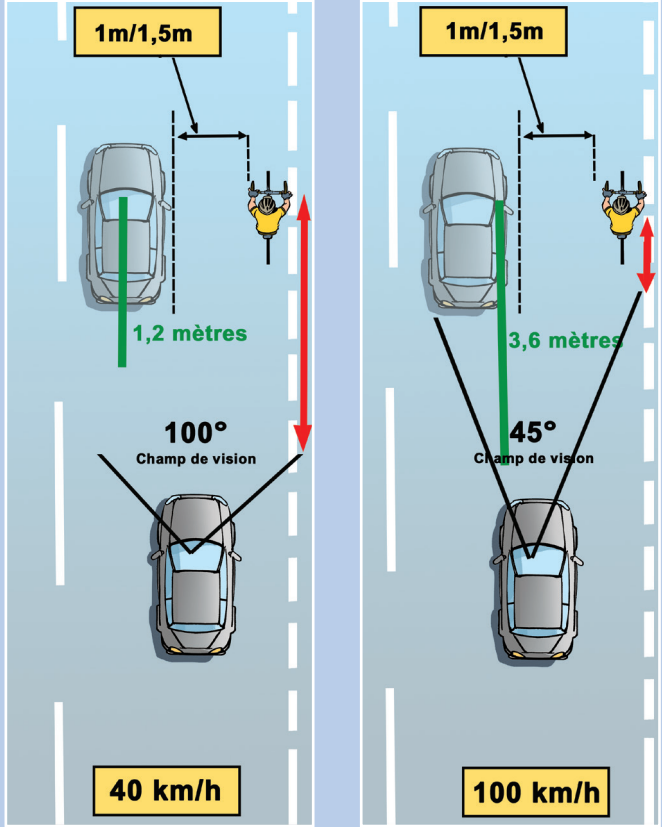
! Tout cycliste peut être contraint à se déporter sur sa gauche, sans se rendre compte qu'il risque de gêner la manœuvre de dépassement engagée par le véhicule qui le suit.

Tout automobiliste doit respecter, entre son véhicule et le ou les cyclistes qu'il dépasse, une distance de sécurité minimum (1 mètre en agglomération et 1,50 m hors agglomération).

Lors du dépassement de cyclistes par les automobilistes, le respect des distances de sécurité minimales réglementaire s'impose.

LA VISIBILITÉ

Sur la route, le volume apparent d'un cycliste est 10 fois moins important que celui d'un véhicule.



En vert : distance aveugle.
En rouge : distance de visibilité pour une même position véhicule.

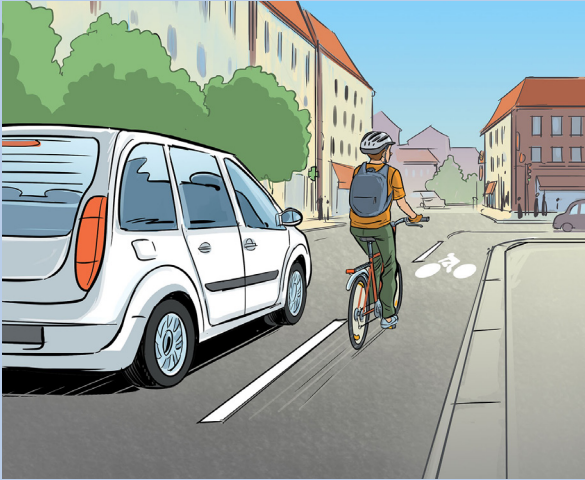
Le champ de vision diminue au fur et à mesure que la vitesse augmente. Sans une vigilance soutenue, l'automobiliste peut perdre ses repères pour évaluer correctement les distances de sécurité minimum à respecter.

! La majorité des accidents corporels, résultant d'un choc avec des véhicules, provient d'un manque de vigilance.

LES ANGLES MORTS

L'angle mort est l'espace situé autour du véhicule qui n'est pas visible par le conducteur.

" Ne pas oublier que dans l'angle mort de votre vision, il peut y avoir un cycliste ".



LE DÉPASSEMENT

" Automobiliste, vous pouvez dépasser un cycliste en chevauchant la ligne continue ".

Art R. 412-19 du Code de la route

" Lorsque des lignes longitudinales continues axiales ou séparatives de voies de circulation sont apposées sur la chaussée, elles interdisent aux conducteurs leur franchissement ou leur chevauchement.

Toutefois, leur chevauchement est autorisé pour le dépassement d'un cycle dans les conditions prévues par l'article 412-19 du Code de la route. "



Les Bons réflexes Pour rouler en groupe !



Jack



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Fédération française de cyclotourisme
www.ffvelo.fr

Savoir rouler en groupe

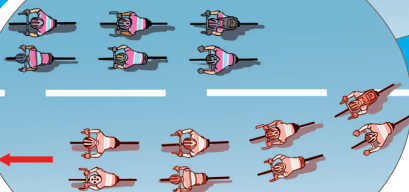
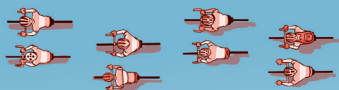
Rouler à deux de front est autorisé, mais le passage en simple file s'impose :

- à la tombée de la nuit ou par manque de visibilité,
- lorsqu'un véhicule voulant dépasser annonce son approche,
- quand les conditions de circulation l'exigent.



“ Scindez-vous en sous-groupes
de 4 à 8 cyclistes.

Laissez la place pour 2 voitures
entre chaque groupe ”

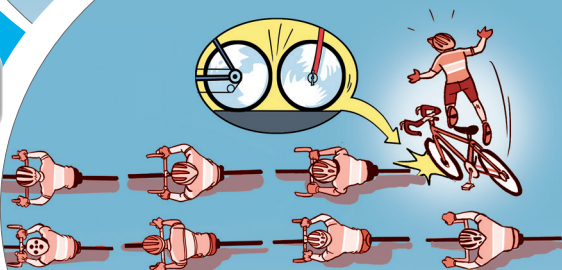
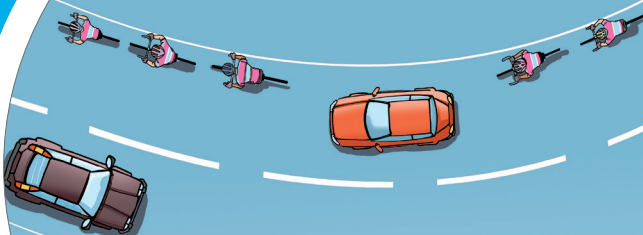


“ N'oubliez pas
de prévenir
en cas de ralentissement ”

Se Positionner Dans le groupe



“ La bonne distance de sécurité
entre chaque cycliste correspond
à l'espace d'un demi-vélo...
Pensez-y ! ”

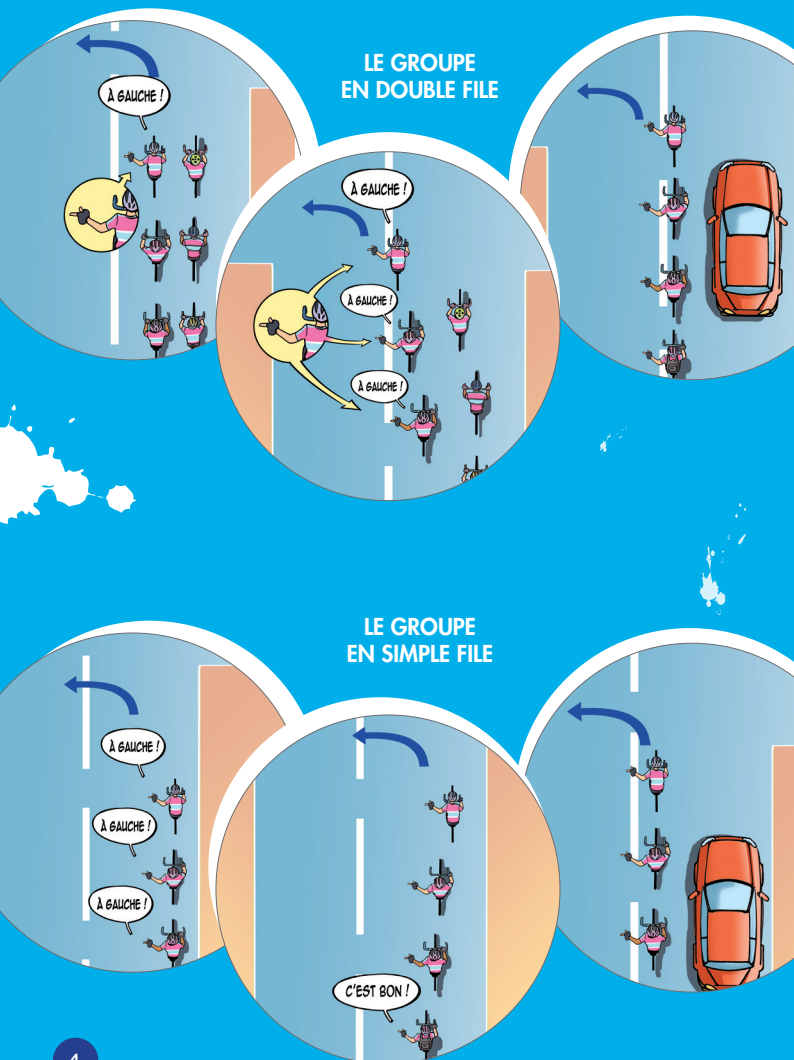


**70 % Des chutes Proviennent
D'un manque De vigilance
Dans le groupe !**

APPLIQUER LE VERBAL ET LA GESTUELLE

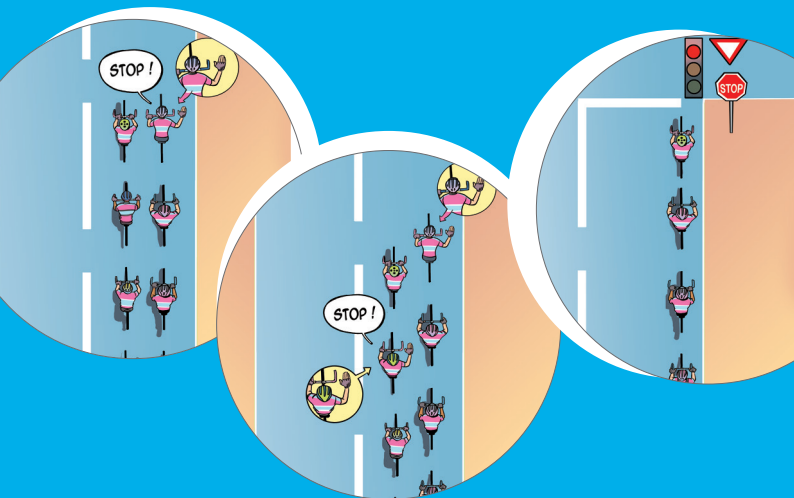
En situation de " TOURNER À GAUCHE "

Le 1^{er} de la file tend le bras et crie « À gauche ! ». Les suivants passent le message. Après un coup d'œil en arrière, le groupe se déporte à gauche, tout en laissant la voie libre sur la droite pour les voitures.



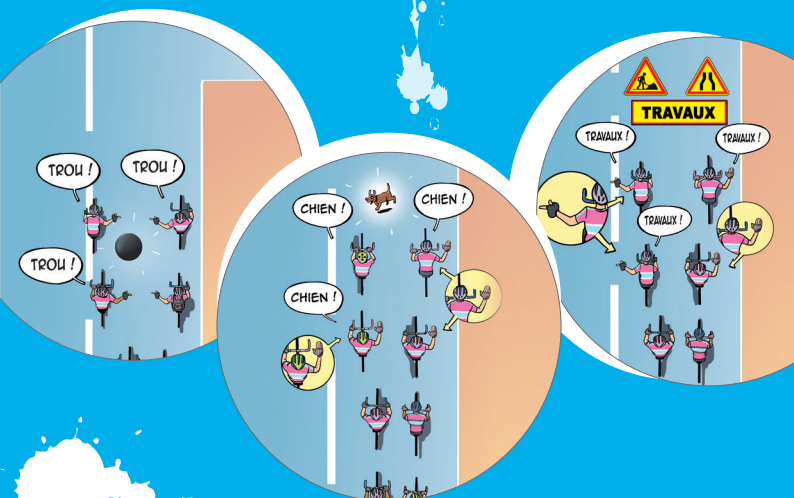
AU STOP, CÉDEZ LE PASSAGE, FEU ORANGE, FEU ROUGE

Le 1^{er} de la file lève le bras et crie « Stop ! ». Les suivants passent le message. Tous s'arrêtent sur la chaussée en file.



LORS DE TRAVERSÉES INATTENDUES OU DE TRAVAUX

Des travaux, un chien qui traverse, un trou dans la chaussée : levez le bras du côté du danger.

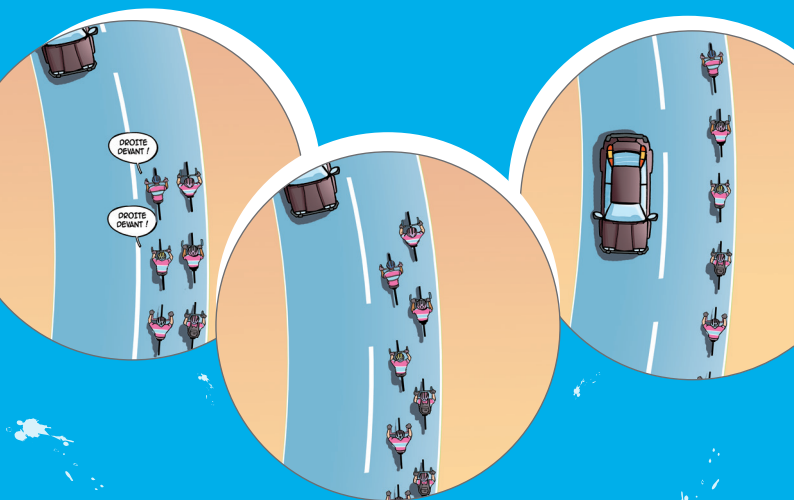


Il suffit d'un simple geste, d'une parole
Pour qu'une chute ou un accident soit évité !

QUAND LE DANGER VIENT DE DEVANT EN FONCTION DU PROFIL DE LA ROUTE

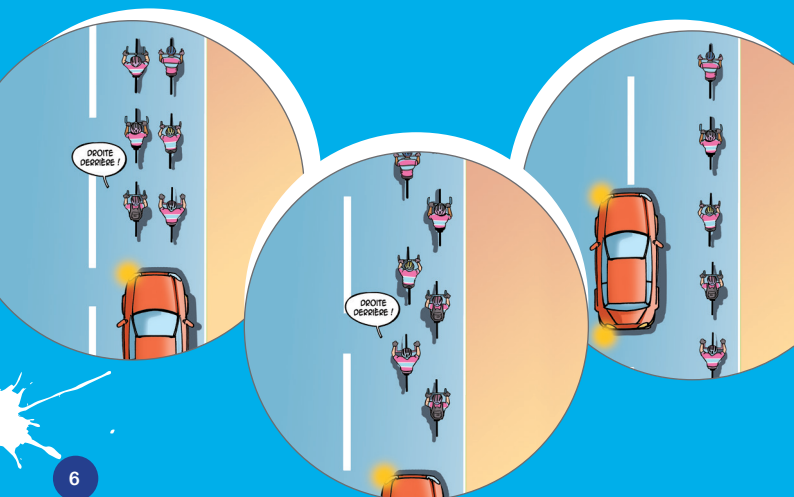
(route étroite, manque de visibilité, circulation importante...)

Le 1^{er} qui entend ou voit un obstacle crie « Droite devant ! ». Il fait passer le message au suivant. Le groupe se met sur une file. La file de gauche ralentit. La file de droite avance et laisse un espace. La file de gauche peut ainsi s'intercaler.



QUAND LE DANGER VIENT DE DERRIÈRE

Le 1^{er} qui entend ou voit un obstacle crie « Droite derrière ! ». Le groupe se met sur une file. La file de gauche avance. La file de droite ralentit et laisse un espace. La file de gauche peut ainsi s'intercaler.



LA SÉCURITÉ, C'EST VOTRE PRIORITÉ !

Pour une pratique durable
et pour un comportement citoyen :

- respectez le Code de la route,
- respectez les autres usagers,
- respectez l'environnement,
- respectez les consignes de l'organisateur.

RAPPEL !

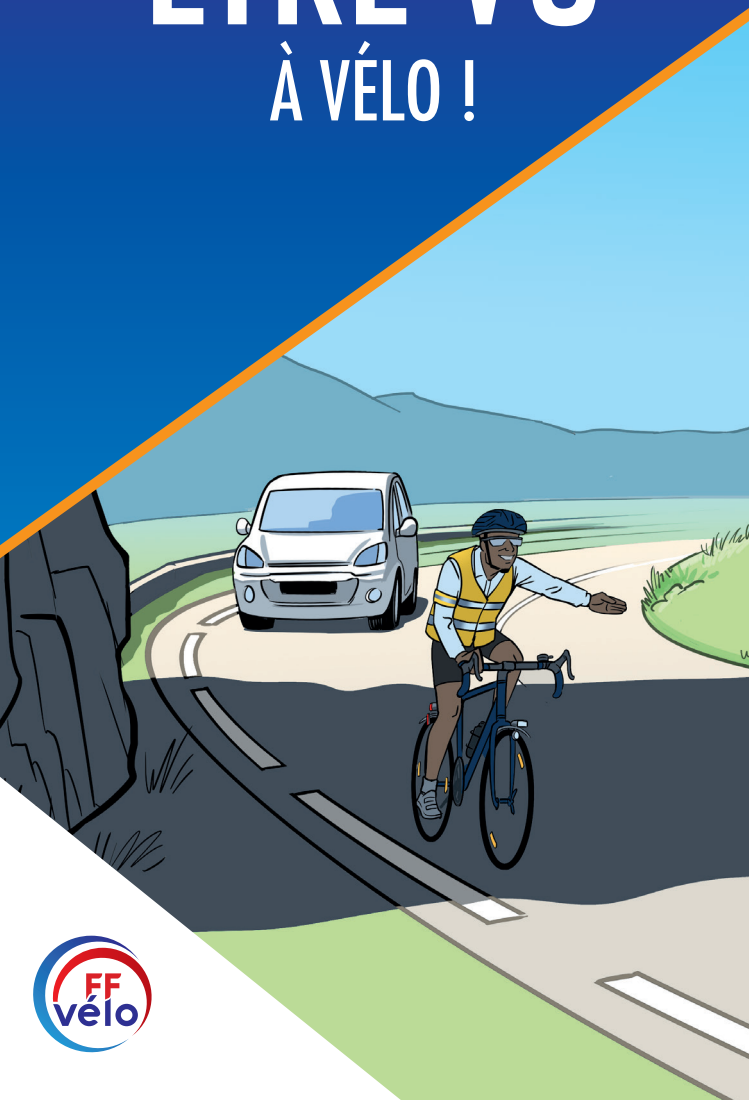
Aucun arrêt sur la chaussée, toujours sur le côté de la route.





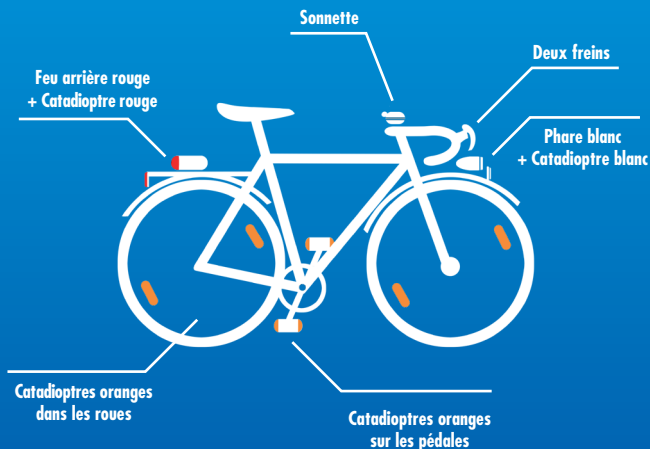
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME
12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél. : 01 56 20 88 88
info@ffvelo.fr - www.ffvelo.fr - www.veloenfrance.fr

LES BONS RÉFLEXES POUR VOIR ET ÊTRE VU À VÉLO !



DES ÉQUIPEMENTS POUR ÊTRE VU

UN VÉLO CONFORME AU CODE DE LA ROUTE



CHOISISSEZ LA BONNE TENUE POUR VOTRE SÉCURITÉ



Vêtements clairs

À porter de jour comme de nuit.



Gilet rétro-réfléchissant

À utiliser de nuit ou par mauvaise visibilité.



Couvre-sac

Utile, le sac à dos masque l'efficacité du gilet sécurité.



Casque

À porter correctement attaché et adapté à votre taille.



Brassard

À porter au mollet ou au bras.



Rétroviseur

Efficace, il évite de tourner la tête.



ACCESSOIRES COMPLÉMENTAIRES

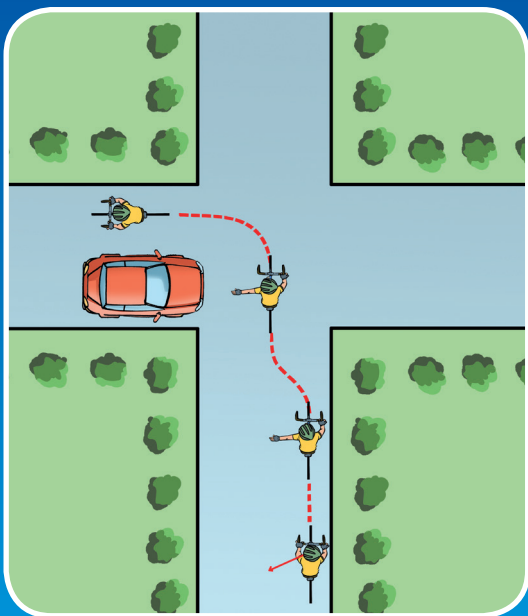
- ✓ Bandes / Pastilles fluorescentes et autocollantes à apposer sur ses vêtements ou sac à dos.
- ✓ Éclairage avant et arrière à fixer sur soi.

ÊTRE VU DANS LES CHANGEMENTS DE DIRECTION

LE TOURNE-À-GAUCHE

- 1 **Regardez derrière vous** pour vous assurer que la voie est libre et que vous ne gênez pas les véhicules qui vous suivent.
- 2 Prévenez avec **votre bras bien tendu** les autres usagers de votre intention de vous déporter sur le milieu de la chaussée.
- 3 **Avant de tourner à gauche**, laissez la priorité aux véhicules arrivant de droite et de face.

“ VOS BRAS SONT VOS CLIGNOTANTS ! ”



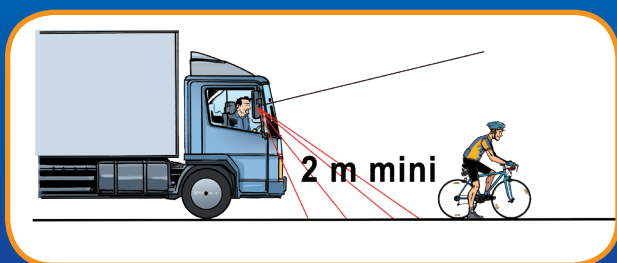
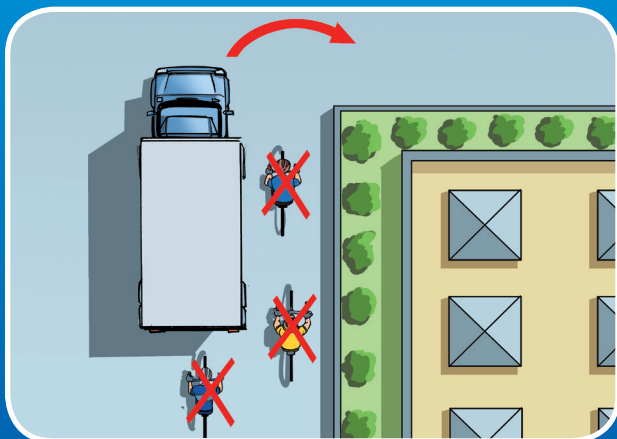
“ EN GROUPE,
METTEZ-VOUS EN SIMPLE FILE ”

ÉVITEZ LES ANGLES MORTS

L'angle mort est l'espace situé autour du véhicule qui n'est pas visible par le conducteur.

Il existe 4 angles morts situés à l'avant, à l'arrière et sur les côtés.

Les angles morts sont proportionnels à la hauteur et à la longueur du véhicule et varient avec ses changements de trajectoire.



“ CROISEZ LE REGARD
DU CHAUFFEUR,
AINSI VOUS ÊTES CERTAIN
QU'IL VOUS A VU ! ”



LES SAS CYCLISTES

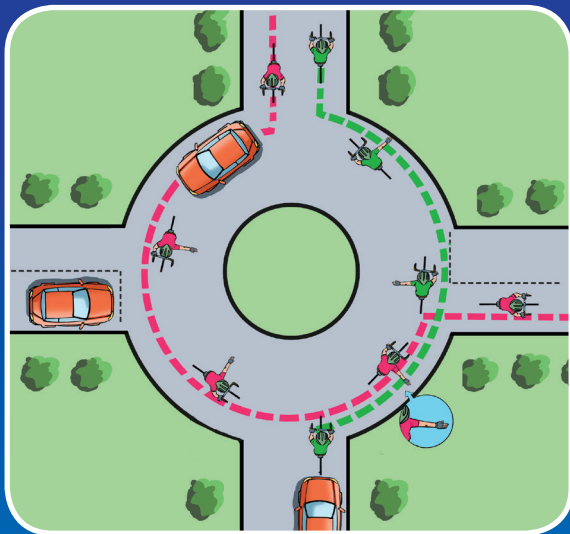
C'est un espace réservé aux cyclistes entre la ligne d'arrêt des véhicules et un passage piéton à un carrefour à feux tricolores. Il permet d'être bien en vue devant les véhicules.

Utilisez-les pour éviter les angles-morts !



ÊTRE VU DANS LES INTERSECTIONS

LA RÈGLE DES GIRATOIRES



- 1 **Soyez très vigilant à l'entrée et à la sortie d'un giratoire** pour éviter de vous faire couper la route.
- 2 **Maintenez le bras gauche tendu** pour indiquer que vous restez sur le rond-point.
- 3 Pour sortir du giratoire en empruntant une voie à droite, **tendez le bras droit.**
- 4 **Croisez le regard des autres usagers** afin de vous assurer qu'ils vous ont vu.



LE FEU ROUGE COMPLÉTÉ PAR UN CÉDEZ-LE-PASSAGE POUR LES CYCLISTES

Ce type de panneau, situé sous un feu tricolore, vous autorise à aller tout droit ou à tourner même si le feu est rouge. En l'absence de ce panneau, les principes du feu rouge s'appliquent aussi aux cyclistes.



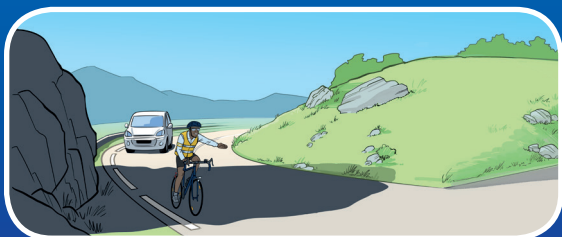
Attention, vous n'êtes pas prioritaire ! Vous devez céder le passage aux piétons et aux véhicules dont le feu est vert.

Assurez-vous d'être toujours visible des autres conducteurs.

LA SÉCURITÉ À VÉLO, LA PRIORITÉ DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME !

Retrouvez tous les conseils utiles sur :

WWW.FFVELO.FR



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME
12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél. : 01 56 20 88 88
info@ffvelo.fr - www.ffvelo.fr - www.veloenfrance.fr